



English

[Accueil](#)

/ Interdiction de faire des feux en vigueur en raison du risque élevé de feux de forêt dû aux conditions chaude...

Interdiction de faire des feux en vigueur en raison du risque élevé de feux de forêt dû aux conditions chaudes et sèches

Révision publiée

Nouveau brouillon

Manage Schedules

Modéré

Traduire

Section: *Executive council office*État de la révision : *Published*Révision la plus récente : *Oui*Actions : **Dépublier cette révision**

Le 30 juin 2022

La Section de la gestion des feux de forêt a déclaré une interdiction de faire des feux de niveau 2 pour tous les districts de gestion des feux du Yukon. Depuis aujourd'hui à 12 h, on peut allumer un feu pour cuisiner ou se réchauffer, mais seulement dans un foyer réservé à cette fin dans les campings privés ou territoriaux accessibles par la route. Tous les autres feux sont interdits.

Il s'agit du niveau intermédiaire du système de restriction concernant les feux à trois niveaux du Yukon. Les feux dans les parcs nationaux sont gérés par Parcs Canada.

TRADUIRE LE TEXTE

Les feux de camp et à ciel ouvert sont restreints en raison du danger extrême d'incendie causé par le temps chaud et sec et l'augmentation récente de l'activité orageuse. De plus, les équipes de gestion des feux sont déjà occupées par d'importantes opérations qui pourraient être compromises par des feux de forêt d'origine humaine.

Dans des conditions extrêmes, un incendie peut se déclencher facilement, s'étendre rapidement et être difficile à éteindre. La population peut aider les équipes de pompiers en prenant certaines précautions au moment d'allumer un feu autorisé dans le cadre de cette interdiction.

- Évitez de faire un feu par temps venteux.
- Ne faites jamais un feu plus grand que nécessaire.
- Gardez toujours un œil sur le feu et ayez un seau d'eau à portée de main.
- Assurez-vous que le feu est complètement éteint avant de vous en éloigner. Arrosez-le feu avec de l'eau, remuez les braises et continuez jusqu'à ce que les cendres soient froides au toucher.

Renseignements:

Haley Ritchie

Agente d'information sur les feux, Gestion des feux de forêt
867-393-7415 ou yukonfireinfo@yukon.ca